

REGLEMENT COUPE L'AVENIR 2022-2023

1. BUTS

- 1.1 La Coupe L'AVENIR est une manifestation destinée à initier les jeunes joueurs et joueuses de l'AFB à la compétition par équipe en badminton.
- 1.2 Elle permet aux juniors de l'AFB de se mesurer à d'autres juniors de la région lors de journées prévues pour cette compétition interclub.

2. REGLES GENERALES

A l'exception des dispositions de ce règlement, les règles de jeu de Swiss Badminton (SB) sont applicables pour toutes les questions relatives au jeu, aux installations techniques et infrastructures.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 3.1 Sont autorisés les juniors affiliés ou non à SB jusqu'à et y compris la catégorie J16 selon SB.
- 3.2 Les joueurs et joueuses du cadre cantonal juniors de l'AFB ne sont pas admis.

4. CATEGORIES

- 4.1 Groupe d'âge 1 : jusqu'à J12 (2010) (catégories selon SB).
- 4.2 Groupe d'âge 2 : jusqu'à J16 (2007) (catégories selon SB).

5. EQUIPES

- 5.1 Gr.1 disciplines : 2 SM; 2 SD; 1 DM; 1 DD;
joueurs : 2 filles et 2 garçons minimum
remplacement : si une équipe manque de garçons, des filles peuvent les remplacer
Gr. 2 disciplines : 3 SM, 1 SD, 1 DM, 1 DD, 1 DMX;
joueurs : 2 filles et 3 garçons minimum;
1 fille supplémentaire peut remplacer 1 garçon maquant, elle joue le SM3 et le DMX.
- 5.2 Une équipe ne peut être composée que de 9 participants au maximum.

6. DEROULEMENT

- 6.1 Les résultats sont enregistrés au moyen des feuilles de matchs officielles de SB.

6.2 L'année de naissance du joueur est inscrite après son nom.

- 6.3 Les joueurs et joueuses **licenciés** doivent être inscrits avant les non - licenciés sur la feuille de match.

6.4 Un joueur ou une joueuse ne peut jouer que dans une seule et même équipe lors de la même journée.

- | |
|---|
| 6.5 Gr.1 comptage : set : jusqu'à 21 points sans prolongation jusqu'à 30 points.
courts : hauteur du filet 140 cm, longueur du court normale;
Gr.2 comptage : set : jusqu'à 21 points sans prolongation jusqu'à 30 points. |
|---|

- 6.6 La première équipe du groupe est championne.

7. SANCTIONS

Si, sans raison valable, une équipe ne se présente pas à une rencontre, elle est éliminée de la compétition et doit payer une amende de Frs. 50.-

8. RECOMPENSE

Chaque équipe championne reçoit un prix. (limite selon le point 5)

9. VOLANTS

Les rencontres se disputent avec des volants à plumes fournis par les participants

10. ARBITRAGE

Une personne compétente peut si nécessaire arbitrer un match